

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fédération Syndicale Unitaire
Section ADEME



■ ÉLECTIONS 2010 DE VOS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Que font les représentants du personnel au comité d'entreprise ?

Les élus du CE font connaître à la direction les **revendications, les idées et les besoins des salariés**. C'est par l'intermédiaire des élus du comité d'entreprise que les salariés sont **informés des projets et orientations de la direction** sur le **fonctionnement interne, l'action et le développement de l'ADEME**.

Le comité d'entreprise : une instance incontournable et indispensable

Grâce au CE, les salariés exercent un **droit de regard sur la marche** de leur entreprise.

Le comité d'entreprise est un organe délibérant. Il a pour mission d'assurer l'expression collective des salariés, ce qui permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique, financière et sociale de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle... Il peut également formuler et examiner toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, et est compétent pour gérer les activités sociales et culturelles.

Aujourd'hui, avec la régression des conditions d'emploi, de travail et de rémunération, le comité d'entreprise reste une instance de **défense des acquis des salariés, d'amélioration de leur vie au travail et de préparation de l'avenir**.

Disposer d'un droit d'information et de consultation sur l'organisation et la **marche générale de l'agence**, c'est la possibilité de faire connaître l'avis des femmes et des hommes qui y travaillent notamment sur **la politique budgétaire et de l'emploi, l'(in)adéquation missions - moyens humains, la prise en compte du développement durable...**

Au cours du dernier mandat nous avons (entre autres)...

...assuré la relève au pied levé du secrétariat et du bureau du CE !

Suite à la démission à mi-mandat de 4 élus CFDT du bureau du CE, le SNE a repris, au pied levé et par nécessité, le pilotage du comité d'entreprise : secrétariat et bureau (en équipe avec la CGT). Il a, dans une atmosphère apaisée, assumé la continuité de l'instance et sa gestion : préparation et conduite des CE, encadrement des permanentes, mais aussi finalisation pour elles du rattrapage salarial oublié dans l'exercice précédent, inscription de la permanente parisienne à la médecine du travail, mise à jour administrative et bancaire de longue date en jachère...

...mis l'accent fortement sur le stress et poussé la direction à réagir !

Le SNE (tout comme le CHSCT) alerte depuis de nombreuses années la direction sur le rythme et la **surcharge de travail**, principaux facteurs de stress. Il a proposé notamment, dans le cadre de la négociation en cours, de faire de la charge de travail un **objet de régulation** conformément aux préconisations de l'ANACT.

...exercé une vigilance constante sur l'adéquation moyens humains - missions

Le SNE a réclamé des **moyens humains supplémentaires** notamment à l'occasion des missions nouvelles confiées à l'ADEME (Grenelle environnement, Investissements d'avenir...) et exigé, face à l'insuffisance des renforts obtenus, l'établissement de priorités permettant d'abandonner certaines missions.

VOTEZ POUR LA LISTE SNE-FSU

COLLÈGE EMPLOYÉS

CANDIDATS TITULAIRES

Anne POMART	Valbonne
Marie-Catherine FOULQUIER	Languedoc-Roussillon

CANDIDATS SUPPLÉANTS

Joël GOARIN	Angers
Sylvie JOSSIEN	Valbonne

COLLÈGE CADRES

CANDIDATS TITULAIRES

Laurence MÉCHIN	Valbonne
Catherine GUIMARD	Centre
Didier CHÉREL	Valbonne
Ackli ASSAL	Picardie
Fabienne SCHIMENOVITZ	Île-de-France
Emmanuelle SALAZAR	Franche-Comté
Denis MAZAUD	Angers
Ruven GONZALEZ	Centre

CANDIDATS SUPPLÉANTS

Stéphane LECOINTE	Bretagne
Thérèse GIORDANO	Paris
Hervé PERNIN	Île-de-France
Patrick EVEN	Bretagne
Alain ANGLADE	Valbonne
Christophe BAREL	Lorraine
Claire BONNEVILLE	Rhône-Alpes
Michel CAIREY-REMONNAY	Franche-Comté





Principales missions sur lesquelles nous nous engageons en votre nom :

- > œuvrer pour une **politique des « Ressources Humaines » intégrant** :
 - l'**amélioration des conditions de travail** (moyens humains à la hauteur de nos missions, ergonomie des outils de travail...);
 - une **mobilisation collective contre le stress** constaté à l'ADEME
 - la **parité des salaires** femmes/hommes et entre adémiens exerçant les mêmes fonctions ;
 - la synergie entre **formation**, emploi et carrière professionnelle ;
 - le **suivi des accords** : ARTT / temps partiel choisi, formation tout au long de la vie, rattrapage des salaires, égalité professionnelle et articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, protection sociale prévoyance et complémentaire santé ;
- > rendre effective la dimension sociale dans **ADEME exemplaire** ;
- > préserver et adapter la **solidarité des aides** apportées aux salariés dans les activités sociales et culturelles ;
- > suivre les **orientations budgétaires** en analysant les moyens financiers et humains confiés à l'ADEME ;
- > rester vigilant car en 2011, **les budgets d'intervention**, notamment pour la recherche, sont déjà prévus en forte baisse et il en est de même pour les budgets de déplacements ;
- > préserver les missions et l'**autonomie des directions régionales** et améliorer notamment les moyens humains dans les directions et représentations d'**outre-mer** ;
- > pousser dans la mise en œuvre des missions de l'ADEME à la prise en compte des **trois volets du développement durable** (environnemental, social et économique) ;
- > veiller au maintien d'une certaine **éthique** de l'ADEME notamment par des moyens assurant une capacité d'analyse indépendante des lobbys politiques et financiers.

Contactez nos candidats ou envoyez un courriel au sne@ademe.fr.

Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE : <http://sneademe.objectis.net>

■ QUI EST LE SNE ?

Très présent dans le service public de l'environnement, le SNE rassemble des salariés du MEEDDM (directions centrales et DREAL), d'établissements publics (Agences de l'Eau, ONCFS, ONEMA, Parcs nationaux, ADEME,...) ou ayant une mission environnementale (LPO, Plan Bleu, Tour du Valat, Agences régionales de l'environnement). La section ADEME du SNE maintient un contact permanent avec ses homologues pour, entre autres, tirer parti de la diversité des expériences.

■ LE SNE EST AFFILIÉ À LA FSU

La FSU, **Fédération Syndicale Unitaire**, est la plus importante fédération de la **recherche-enseignement**, une des grandes vocations de l'ADEME, avec notamment l'éducation à l'environnement et le financement de thèses de boursiers.

Comme à la FSU, la préservation du **pouvoir d'achat** de tous (voir lutte contre la réforme des retraites), l'amélioration des **conditions de travail** et la prise en compte du **développement durable** dans ses trois dimensions – environnementale, sociale et économique – sont les fils conducteurs des actions du SNE.

La FSU fait partie des **membres fondateurs d'ATTAC**. Le SNE soutient, comme elle, le **mouvement altermondialiste**.

■ LE SNE EST ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démocratie toujours

Nous sommes attachés à l'**expression libre** et à l'**écoute de chacun**, au **dialogue** pour agir.

Nous faisons valoir nos valeurs auprès de la direction de l'ADEME, dans une logique de **partenariat gagnant-gagnant** fondé sur le **respect mutuel** et la **confiance réciproque**.

Le SNE place au cœur de ses préoccupations les **actions** et les **revendications intersyndicales**, communes à l'ensemble des salariés et tout ce qui fait du **personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé et ouvert** mais sans concession face à la direction et aux tutelles.

Par principe, le SNE entend que les **salariés soient respectés et valorisés** individuellement comme collectivement et que progressent à l'ADEME, **cohérence, esprit d'équipe et efficacité**.

L'ADEME au quotidien

Le SNE **défend les salariés au travail**, à titre **collectif** (organisation, contenu et contrôle du travail, travail d'équipe...) et **individuel** (salaires, conditions de travail, égalité femme / homme, etc.).

Les élus SNE interviennent, au siège comme en DR, pour **protéger des salariés en difficulté, voire en danger**, et pour le **simple respect de la dignité des personnes**.

Leurs actions auprès de la Direction des Ressources Humaines et de l'Inspection Générale ont permis de résoudre des dysfonctionnements réels.

Au cours des derniers mandats, le SNE s'est notamment engagé dans la préparation de l'**accord de rattrapage pluriannuel des salaires** (2006-2009) qu'il a signé ainsi que dans la préparation et l'analyse de l'**enquête sur la filière des métiers de l'assistance** (secrétaires assistantes) avec la CGT et FO. Voir à ce sujet le SiNousEn n°9 de novembre.

Le SNE défend la complémentarité féconde des équipes de l'ADEME aux niveaux régional et national. Il avait fortement désapprouvé le passage des DR sous tutelle des préfets de régions.

L'ouverture sur le monde

Le sort des habitants et salariés, de l'autre côté de la rue ou de l'autre côté de la Terre, nous concerne.

Derrière chaque mission confiée à l'ADEME, il y a des **enjeux de société**. Le SNE estime qu'il est légitime pour chaque adémien et utile pour l'ADEME de bien les cerner. Nous devons étudier et tenir compte des conséquences des technologies et politiques que nous contribuons à promouvoir sur certaines populations démunies de France et de la planète.

Nos « SiNousEn parlions » reflètent le désir de voir ces questions citoyennes abordées et débattues en interne avec notamment les brèves « Au-delà de l'ADEME » et les dossiers « agrocarburants » (2008) et « Guadeloupe » (2009).